Département : Loire Atlantique (44) Commune : La Plaine sur Mer (44770)

Nom de la zone de baignade : Le Mouton

Description de la zone de baignade

Nature : sable et rochers

Longueur : 200 m

Largeur : 270 m (plage et estran)

Profondeur moyenne : 3 m

Profondeur maximale : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point DDASS : X : 255510 ; Y : 2249612 (Lambert II)

Fréquentation maximale : quelques dizaines de personnes

Equipement : toilettes, poubelles

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : calle de mise à l'eau pour les bateaux

Zone riveraine : parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont

Population permanente : 3 750 (sur la commune)

Population estivale : 18 000 (sur la commune)

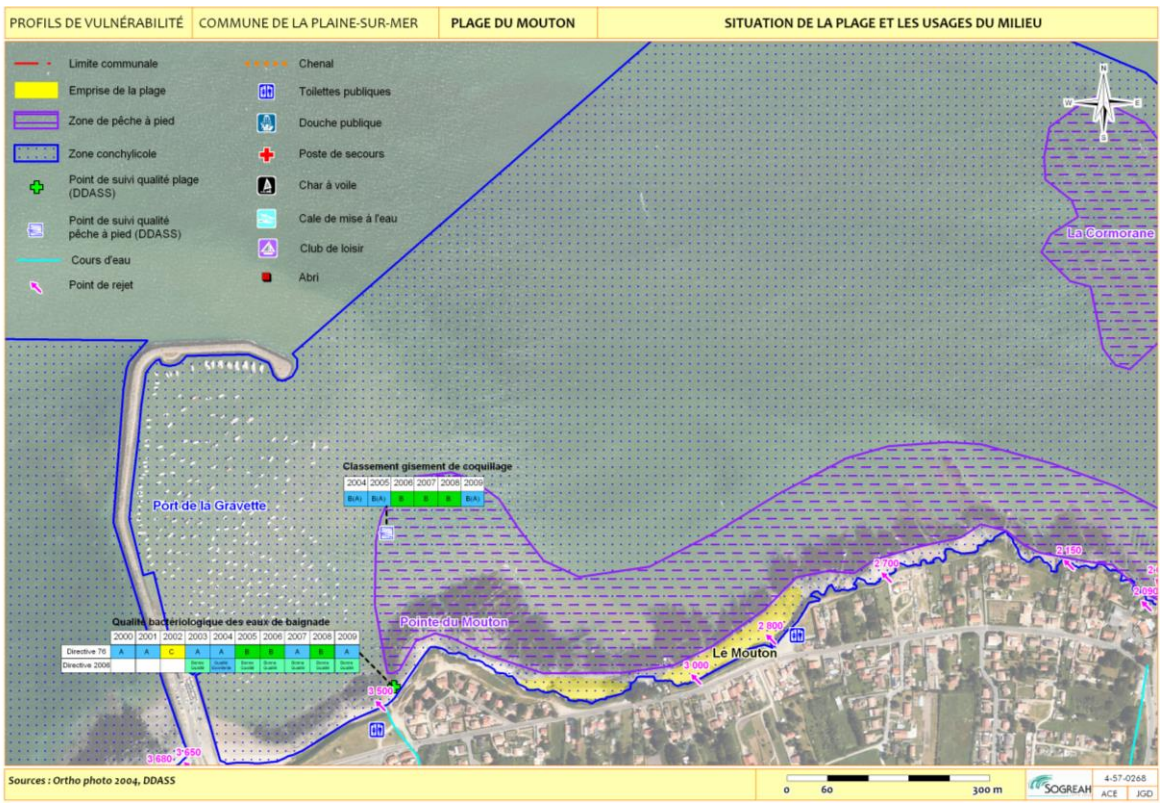

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

Annee	2019	2020	2021	2022
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

Eau de baignade d'excellente qualité

Excellent
Bon
Suffisant
Insuffisant

Plage d'excellente qualité pour la baignade.

et entérocoques lors de pollution très ponctuelle.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10^6 cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

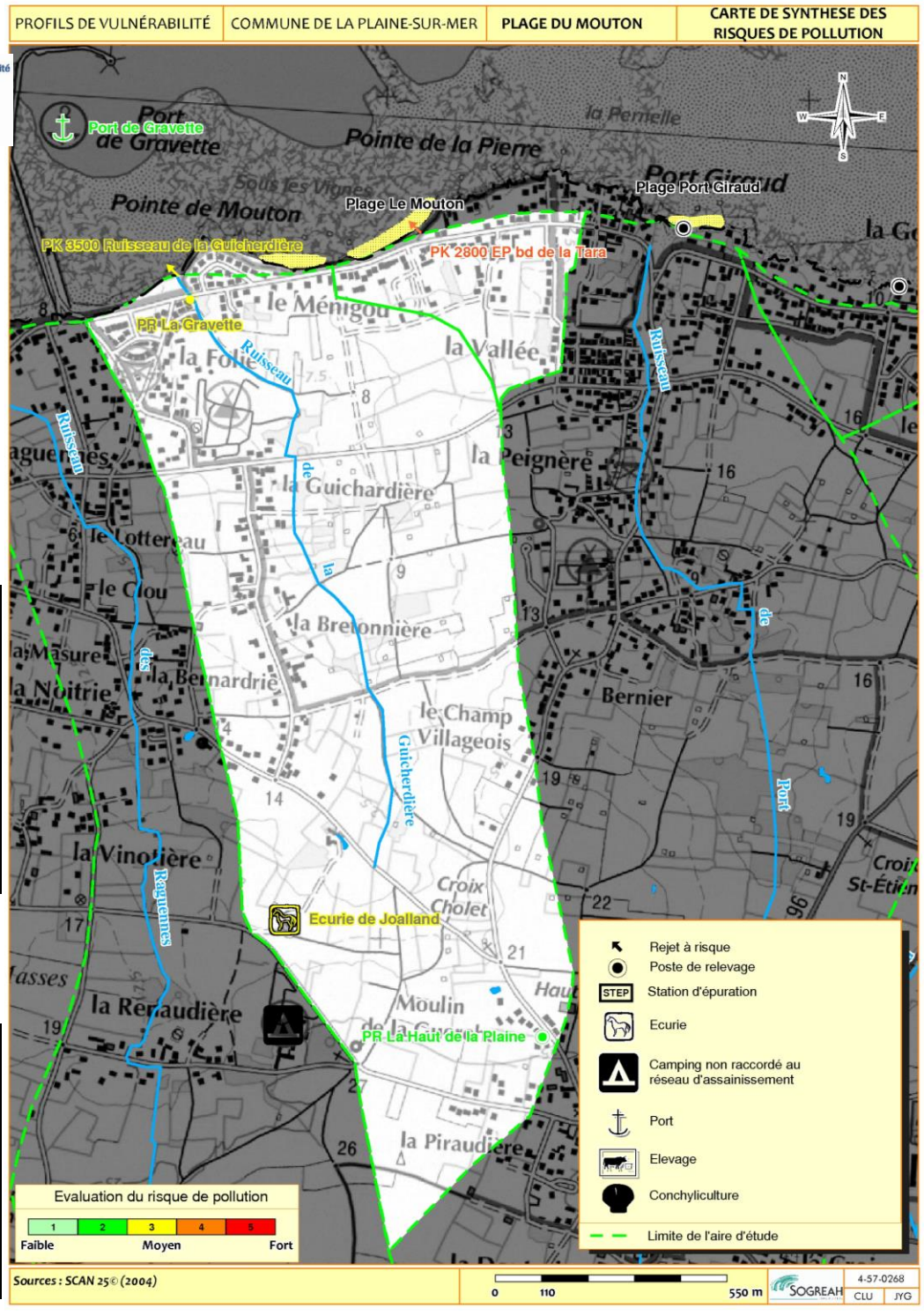

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif dans les villages en zone retro-littorale
Assainissement pluvial	Ruisseau de la Guichardière débouchant dans le port de la Gravette Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Port de la Gravette
Agriculture / Elevage	Ecurie de la joalland
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2022 : aucun

Caractérisation du risque

Rejet a risque		Situation a risque		Evaluation du risque	Duree probable de la contamination
Localisation	Frequence	Conditions maritimes	Frequence		
Exutoire réseau EP Ruisseau de la Guichardière et réseau EP boulevard de la Tara	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Poste de relevage de la Gravette	En cours de panne	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

Actions	Date de realisation
Fiabilisation du poste de refoulement de la Gravette	Réalisé en 2016
Extension des réseaux eaux usées (EU) la Guichardière et la Bretonnière	Travaux extension Guichardière et Bretonnière réalisés en 2019
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu – Travaux 2015
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Etude de conformité des Ecuries de Joalland	
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)	

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau de la Guichardière en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92